

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE

(Affiché en exécution de l'Art L 121-17 du Code des Communes)

Séance du 8 décembre 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le 8 décembre 2017 sous la présidence de Monsieur Hervé BAUDOIN, Maire.

Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2017

Le compte rendu de la séance du 6 octobre 2017 est approuvé à 10 voix pour et 4 abstentions.

II – RÉVISION DES TARIFS 2018

Sur proposition de Mme LEPERON le Conseil municipal fixe à l'unanimité les tarifs suivant qui seront applicables à partir du 1^{er} janvier 2018.

Désignation	Tarifs 2018
Cimetière	
2m ² concession 15 ans	103
2m ² concession 30 ans	133
2m ² concession 50 ans	181
1m ² concession 15 ans	52
1m ² concession 30 ans	67
1m ² concession 50 ans	90
Columbarium 1 case pour 1/3 urnes 15 ans	613
Columbarium 1 case pour 1/3 urnes 30 ans	804
Remise en état de la plaque nominative	65
Droits inhumation GOUISE	72

Location Grande salle aux Neuillyssois	
Dîner dansant, bal, repas etc.	198
Chauffage/jour	120
Vin d'honneur privé (durée 2 heures)	52
Chauffage vin d'honneur	63
Ventes diverses séminaires/jour	102
idem/jour supplémentaire	51
Location pour 2 jours	324

Location Petites salles aux Neuillyssois	
Dîner dansant, bal, repas, etc.	102
Ventes diverses séminaires/jour	52
Location pour 2 jours	179

Chauffage/jour	52
Vin d'honneur privé (durée 2 heures)	31
Chauffage vin d'honneur	31

Location Grande salle personnes extérieures à la commune	
Dîner dansant, bal, mariage...	369
Arbre de Noël	242
Réunion politique	0
Ventes diverses séminaires/jour	120
Idem/jour supplémentaire	52
Location pour 2 jours	638
Chauffage/jour	120
Vin d'honneur privé (durée 2 heures)	120
Chauffage vin d'honneur	63

Location Petite salle personnes extérieures à la commune	
Dîner dansant, bal, repas...	149
Arbre de Noël, congrès, soirée récréative	146
Réunion politique	0
Ventes diverses séminaires/jour	75
Location pour 2 jours	278
Chauffage/jour	52
Vin d'honneur privé (durée 2 heures)	52
Chauffage vin d'honneur	31

Location Vaisselle	43
--------------------	----

Encart publicitaires sur Neuilly Infos	
1/16 sur 1 parution	49
1/16 sur 3 parutions	84
1/8 sur 1 parution	84
1/8 sur 3 parutions	144
1/4 sur 1 parution	144
1/4 sur 3 parutions	252
1/2 sur 1 parution	252
1/2 sur 3 parutions	421
1 page sur 1 parution	327

Droits de photocopies	
1 copie couleur A3 ou A4 au secrétariat	0.40
1 copie Noir et Blanc A3 ou A4 au secrétariat	0.30
1 copie A4 dans le couloir	0.20

Droits de Fax	
Droits fax France métropolitaine (par page)	0.50
Droits fax hors métropole (par page)	1.80

Droits place camions	74
Droits de place camion pizza, kebab,...	8

Location jusqu'à 4 tables + bancs	15
Location à partir de 5 tables + bancs	21
Location de tables et bancs 2.20 m Forfait Plus montant par table réservée	15 2

CLSH

Cartes Accueil périscolaire (30 tickets)	
Revenu fiscal 2017 des parents	Tarifs 2018
De 0 à 15 000 € (tickets verts)	35.34
De 15 000 à 30 000 € (tickets bleus)	41.72
Plus de 30 000 € (tickets roses)	48.23
Ticket individuel	2.30

III – CRÉATION D'UNE NOUVELLE COMPÉTENCE POUR MOULINS COMMUNAUTÉ

Le Conseil municipal, à 9 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, émet un avis favorable sur l'évolution des statuts de Moulins Communauté en intégrant une nouvelle compétence supplémentaire sous le libellé : « ouvrages structurants : 2^{ème} pont sur l'Allier à Moulins et ses aménagements annexes ».

IV – CONVENTION AVEC MOULINS COMMUNAUTÉ

Le Conseil municipal, à 11 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, autorise M. le Maire à signer la nouvelle convention avec Moulins Communauté portant mise en œuvre du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme, dont le tarif a été fixé à 40 € par acte brut par délibération du Conseil communautaire du 21 octobre 2016.

V – CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention d'adhérer au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

VI – REMBOURSEMENT D'ACHAT

Le Conseil municipal, à l'unanimité, se déclare favorable au remboursement par la commune de la somme de 89 € avancée par Mme LEPERON pour financer le cadeau de départ en retraite de Mme Marie-Noëlle CANTAT.

VII – ESQUISSE DU PROJET DE RÉNOVATION DE LA CANTINE

M. le Maire présente l'esquisse du plan réalisée par le cabinet SARL M. PERRIN Architectes et Associés concernant la restructuration de la cantine scolaire.

Après discussions, le Conseil municipal émet les remarques et questions suivantes :

- La zone plonge batterie est-elle obligatoire, ne peut-elle pas être incluse dans la partie laverie ? Un bureau pourrait plutôt être envisagé à cet emplacement.
- Proposition de mutualiser la réserve et les deux chambres froides en une réserve sèche avec à l'intérieur une armoire réfrigérée positive et une armoire réfrigérée négative.
- Le local technique est trop grand. Quelle est son utilisation et un bureau peut-il être envisagé à la place ?
- Il faudrait revoir la disposition des vestiaires du personnel : ils doivent être accessibles depuis le hall de la cantine, un seul WC commun homme et femme serait suffisant (sauf obligation contraire).
- La partie hall d'accueil réservée aux enfants paraît trop exigüe au vue du nombre d'enfants qui vont s'y croiser chaque jour. Il est proposé, si la réglementation le permet, d'installer un WC

mixte pour les plus petits, un WC mixte pour les plus grands et un WC PMR, ainsi qu'un urinoir haut et un urinoir bas pour les garçons.

Pour apporter une touche d'esthétique, l'idée retenue est de créer une fontaine centrale pour le lavage des mains, adaptée aux petits et aux grands.

- En terme d'issue de secours, il est proposé de conserver la grande porte d'entrée actuelle.
- Au vue de l'écart important de surface à créer entre le projet du cabinet d'architecte (93.09 m²) et l'estimation de l'ATDA (42.90 m²), l'enveloppe budgétaire estimée sera-t-elle respectée ?

Ces remarques seront transmises à M. PERRIN pour modification du projet. Il sera demandé que le projet présenté reste bien dans l'enveloppe budgétaire définie.

VIII – DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil municipal décide, à 12 voix contre et 3 abstentions, de ne pas accorder de participation financière à l'association Poney Club des Thénauds, considérant que le projet motivant cette sollicitation est d'ordre privé.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux de la salle Gabrielle d'Estrées

M. le Maire indique que les travaux de rénovation de la salle Gabrielle d'Estrées débuteront le 2 janvier 2018. Cette salle ne pourra être occupée par les associations durant la durée des travaux prévus sur 3 semaines. Les entreprises chargées des travaux sont les suivantes :

- SARL Guy CONTOUX pour la peinture,
- SARL TUILIER pour la plomberie,
- AULIBERT CARRELAGE SARL pour le carrelage,
- Pascal COULPIER pour l'éclairage et l'électricité.

Projet de carrière Valerian

M. le Maire informe avoir officiellement reçu par courrier daté du 24/10/2017 la demande de modification du PLU adressée par la société Valerian en vue d'exploiter une carrière au lieu-dit Curon. Un courrier a été adressé le 06/11/2017 au service du contrôle de légalité de la Préfecture pour lui faire part de nombreuses questions émises par le Conseil municipal concernant cette demande de révision du PLU, mais il n'a pas encore apporté de réponses à ce sujet.

Projet éolien

M. le Maire indique avoir rencontré avec quelques élus un représentant de la société Soleil du Midi pour présenter un nouveau projet de parc éolien. 10 à 12 éoliennes de 150 mètres de hauteur seraient implantées sur trois territoires communaux : Mercy, Neuilly le Réal et Saint-Voir. 3 ou 4 éoliennes maximum seraient implantées à Neuilly le Réal, générant un volume sonore de 68 à 69 décibels au sol chacune. Les zones concernées sont la partie sud du Bois de Leyde et le Bois des Communes.

Le Conseil municipal se prononcera quant à l'étude de ce projet lors d'une prochaine séance, après avoir obtenu plus d'informations de la part de la société, notamment la garantie qu'un seul des trois projets ne sera retenu le cas échéant.

M. le Maire ajoute qu'il demandera à ce qu'une visite d'un parc éolien similaire soit organisée en compagnie de représentants des deux autres communes.

Nouveaux rythmes scolaires

Mme GUITTON annonce qu'un questionnaire a été distribué à l'ensemble des parents des élèves scolarisés à l'école maternelle et à l'école primaire afin de recueillir leurs avis sur l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée scolaire 2018/2019.

Une réunion du comité de pilotage du PEDT a eu lieu le 4 décembre 2017 afin d'analyser les résultats de cette enquête. Il en ressort que 68% des parents d'élèves de la primaire et 74% des parents d'élèves de la maternelle sont favorables au retour de la semaine de 4 jours à la rentrée prochaine.

Elle présente le planning avec les nouveaux horaires des deux écoles tels que définis par le comité de pilotage et énonce les changements par rapport aux horaires actuels.

- A l'école maternelle
 - Début de la classe le matin à 8H35 et fin à 12H00, au lieu de 8H50 à 12H10 actuellement.

- Raccourcissement de la pause méridienne, de 12H00 à 13H45, pour permettre une mise à la sieste plus tôt pour les petits et moyens concernés.
 - Début de la classe l'après-midi à 13H55 et fin à 16H30, au lieu de 14H05 à 16H30 actuellement.
 - Suppression des Temps d'Activités Périscolaires les vendredis après-midi de 14H05 à 16H30.
 - Mise en place de l'accueil de loisirs toute la journée les mercredis.
- A l'école primaire
 - Début de la classe le matin à 8H40 et fin à 12H05, au lieu de 8H45 à 12H05 actuellement.
 - Pause méridienne de 12H05 à 14H00, avec maintien des temps calmes en même temps que les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), de 12H05 à 12H45.
 - Début de la classe l'après-midi à 14H00 et fin à 16H35, au lieu de 14H10 à 16H35 actuellement.
 - Suppression des Temps d'Activités Périscolaires les vendredis après-midi de 14H10 à 16H35.
 - Mise en place de l'accueil de loisirs toute la journée les mercredis.

Mme GUITTON ajoute que la demande de modification de l'organisation de la semaine scolaire devra être adressée à Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de Moulins II avant le 31 janvier 2018, après avis des Conseils d'école de la maternelle et de la primaire. Le nouveau planning sera également envoyé au service des transports de Moulins Communauté et du Conseil départemental pour validation.

Ceci étant exposé, le Conseil municipal se déclare favorable au passage à la semaine scolaire de 4 jours pour les deux écoles, à 14 voix pour et 1 abstention.

RIFSEEP

Mme LEPERON présente le projet de mise en place du nouveau régime indemnitaire à la place des primes actuellement allouées aux agents communaux titulaires. Ce régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été déterminé afin de maintenir le montant des nouvelles primes à un niveau équivalent aux primes actuelles. Le projet a été transmis pour avis au Comité Technique du Centre de Gestion de l'Allier qui se réunira le 20 décembre 2017.

Planification des séances du Conseil municipal

Mme LASSEIGNE demande si la date de la future séance de Conseil municipal pourrait être programmée à l'issue de chaque réunion afin de faciliter la présence du plus grand nombre.

M. le Maire répond qu'une date peut effectivement être définie au préalable en fonction des échéances prévisibles pour certains sujets, bien que parfois le Conseil municipal peut être amené à se réunir plus tôt que prévu selon le caractère d'urgence d'un dossier pour lequel une prise de décision serait nécessaire dans un court délai.

Radar pédagogique

M. le Maire présente les données statistiques du radar pédagogique ayant enregistré la vitesse des véhicules entrant et sortant de la commune par la rue du Bois de Bord sur la période du 12 septembre au 9 octobre 2017. Il en ressort que 93% des véhicules entrants circulent à moins de 70 Km/h, dont 62 % respectent la vitesse autorisée (50Km/h). Concernant les véhicules sortants, 80% circulent à moins de 70 Km/h dont seulement 30% respectent la vitesse autorisée.

Tampon sur chaussée

M. ROUYER signale qu'un tampon de chaussée est relevé route de Bessay. M. le Maire répond que le nécessaire sera fait en janvier 2018.

SIVOM de la Sologne Bourbonnaise

M. GALLAUD dresse un bref compte-rendu de l'Assemblée générale du SIVOM de la Sologne Bourbonnaise du 23 novembre 2017. Il ajoute que la prochaine AG en 2018 aura lieu à Neuilly le Réal.

Repas de Noël

M. BLANCHARD et Mme MARTIN énoncent le menu du repas de Noël de la cantine qui aura lieu le jeudi 21 décembre 2017.

Vœux de la municipalité

M. le Maire annonce que les vœux de la municipalité pour la nouvelle année auront lieu le lundi 8 janvier 2018 à 18h45 à la salle Henri Baron.

Travaux d'accessibilité

M. PROCHERY informe que les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux par la création de rampes d'accès extérieures, réalisés par l'équipe technique, débiteront le 11 décembre 2017. Les locaux concernés sont la salle de l'AJN, la salle Gabrielle d'Estrées, la salle « ping-pong » et le local tennis.

Anciennes tables d'école

M. CHABERT demande si d'anciennes tables de l'école primaire ont été stockées et quel serait leur prix de vente. Il reste une trentaine de tables d'école disponibles à la vente au prix unitaire de 20 €.

Fiches info secours

M. GONNOT indique que comme cela a déjà été fait par d'autres communes environnantes, les communes de Neuilly le Réal, Bessay sur Allier, Chapeau, Gouise et Montbeugny envisagent de mettre en place des fiches info secours. Destinées à être mises dans le réfrigérateur de personnes âgées ou vulnérables, elles sont remplies par le médecin et contiennent des informations sur l'identité de la personne, ses traitements médicaux ou ses allergies, les personnes à prévenir en cas de problème. Cette fiche permet aux premiers secours d'avoir toutes les informations nécessaires à une bonne prise en charge. Afin de signaler la présence de cette fiche, un autocollant est collé sur la porte extérieure du réfrigérateur. Sur la base d'une production de 400 exemplaires, comprenant la fiche plastifiée et l'autocollant le coût unitaire serait de l'ordre de 1 €.

Une décision définitive sera prise quant à la réalisation de ces fiches info secours lors de la prochaine réunion du Comité syndical du SIVOM de l'ancien canton de Neuilly le Réal.

Broyage des fossés

Mme DE CHACATON signale que le broyage de certains fossés n'a pas été fait entièrement. M. le Maire et M. PRONCHERY répondent que cela est dû à une panne récente du broyeur et que ces travaux de broyage seront terminés dès qu'il sera remis en état de fonctionnement.

SICTOM Nord Allier

Mme DE CHACATON donne quelques informations à propos du SICTOM Nord Allier. Les travaux du nouveau centre de tri débiteront au cours du 1^{er} trimestre 2018. La fin de l'enfouissement des déchets est prévue pour le 1^{er} trimestre 2019. La déchetterie de Chézy va être réorganisée, avec la mise en place d'un circuit pour accéder à la plateforme de décharge des déchets pour les particuliers, et l'enregistrement des plaques minéralogiques des véhicules y accédant.

Le 15 Décembre 2017

Le Maire,
Hervé BAUDOIN

